



Paris, le 07/03/2005

OBJET : Carrières du 3^{ème} niveau de la catégorie A
CONFIDENTIEL

Chers collègues,

Vous êtes adhérents du SNCD.

Je tiens en conséquence à vous informer à titre personnel de l'action et des démarches entreprises par le SNCD pour améliorer le déroulement de carrière et les rémunérations des cadres supérieurs de la filière directoriale.

Le projet que je vous adresse a été présenté au directeur général le 11 février 2005.

M. MONGIN a accueilli favorablement nos propositions en matière d'évolution statutaire. Il ne s'est pas prononcé contre d'autres améliorations en matière indemnitaire.

Pour autant, il a été convenu que la consolidation de ce projet par la sous-direction A de la direction générale et sa présentation auprès des services et autorités du Ministère ne devait être précédée d'aucune publicité auprès d'autres organisations syndicales ni auprès d'autres catégories de personnel.

Le contexte des réformes, qui impacte déjà vos fonctions d'encadrement et qui - dans le cadre de la réforme de l'administration générale - induit d'autres contraintes et d'autres évolutions de vos fonctions, de vos rémunérations et de vos responsabilités constitue en fait un levier pour justifier cette valorisation des carrières du « niveau 3 » (à partir de directeur adjoint).

Bien sûr nous continuons aussi de travailler sur le début de carrière de la filière - grade d'inspecteur principal de 2ème classe - pour en rétablir l'attractivité.



SYNDICAT NATIONAL DES CADRES DES DOUANES
70 Boulevard de Reuilly - 75012 PARIS.
Tél. : 01.43.07.96.97. - Fax : 01.43.07.23.00.
sncd.siege@douane.finances.gouv.fr

En outre, si les avancées annoncées dans certaines tranches indiciaires de la fonction publique devaient rapidement se concrétiser, le SNCD ne manquerait pas d'ajuster ses propositions pour l'ensemble des agents des douanes de la catégorie A.

Vous pouvez faire part de vos avis et propositions sur ce projet, auprès du siège du SNCD.

Afin d'assurer l'efficacité de notre démarche, je vous demande enfin de n'en faire pour l'instant aucune diffusion, sauf à l'évoquer auprès de vos collègues IP, DA ou DR acquis à l'action du SNCD.

Avec toutes mes amitiés syndicales.

Le président du SNCD



Alain LEBLANC



SYNDICAT NATIONAL DES CADRES DES DOUANES
70 Boulevard de Reuilly - 75012 PARIS.
Tél. : 01.43.07.96.97. - Fax : 01.43.07.23.00.
sncd.siege@douane.finances.gouv.fr